

INSTITUT

DÉMOCRATIE
D'INTERPELLATION

ALINSKY

2024



THINK TANK POUR LA DEMOCRATIE D'INTERPELLATION

DES TERRITOIRES D'INTERPELLATION CONTRE LA MONTÉE DE L'AUTORITARISME

FACE A LA POUSSÉE ILLIBÉRALE ET RÉPRESSIVE, RENFORCER LES CONDITIONS D'ORGANISATION

Le programme Territoires d'interpellation est venu répondre à un constat dur : les mobilisations habitantes se heurtent à des formes de répression accrues. Les rapports précédents publiés par l'institut via l'Observatoire des Libertés associatives ont montré l'ampleur du problème. Une transformation de l'environnement institutionnel semble possible pour créer des conditions de légitimation et de soutien à l'émergence des contre-pouvoirs citoyens.

UN APPEL POUR TRANSFORMER LES RÈGLES DU JEU DÉMOCRATIQUE

L'appel à manifestation d'intérêt lancé en avril 2024 a permis d'identifier des collectivités prêtes à expérimenter un renforcement des droits d'interpellation. Cinq collectivités ont été sélectionnées pour un accompagnement intensif : Strasbourg, Villeurbanne, Arcueil, le Conseil départemental de la Gironde et Poitiers. Un second cercle d'acteurs mobilisés inclut Colombes, Tours, Blois et le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Ces collectivités s'engagent dans des expérimentations concrètes : mise en place de fonds d'interpellation, assemblées délibératives, financements de contre-expertises, élaboration de paliers de droit de pétition. Le tout adossé à un dispositif de recherche-action financé par l'ANR et l'Union européenne, qui associe chercheurs, formateur.ices et organisateur.ices.

DES TERRITOIRES POUR L'AVENIR DE LA DEMOCRATIE

À l'heure où le nationalisme autoritaire prend le contrôle des appareils d'État, la construction de bastions protecteurs et encourageants de l'organisation du pouvoir citoyen au niveau des villes devient un enjeu décisif. Ces expérimentations prolongent les travaux de l'Observatoire des libertés associatives et de la thèse d'Antoine Gonthier sur les droits d'interpellation mis en place à Grenoble. L'Institut Alinsky parie ainsi sur la construction d'un archipel de territoires d'interpellation, où la démocratie ne s'arrête pas aux urnes mais s'ancre dans le pouvoir des habitant-es, organisé-es capables de faire progresser partout une justice devenue vitale.



Rencontres de la Démocratie d'Interpellation des Libertés Associatives

CHANGER LE JEU DÉMOCRATIQUE

Si le jeu démocratique nous mène dans le mur, il faut changer les règles. Les Rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés

libertés associatives ont permis de clore une année 2024 assombrie par la progression massive des partis d'extrême droite aux élections européennes et législatives françaises.

Sociologues, élu-es, militant-es associatif-ves et citoyen-nés engagé-es ont échangé sur les moyens de mieux encourager et légitimer les efforts des habitant-es pour faire entendre leurs revendications en matière de services publics et de justice. Le cadre actuel de la démocratie, centré sur les élections et la représentation, perpétue une logique élitiste qui confisque le pouvoir au profit d'une minorité. Les colères engendrées par les crises sociales et écologiques ne trouvent souvent d'issue que dans l'abstention ou le vote pour des partis se réclamant "anti-système".

Avec l'Institut Alinsky et les 200 participant-es des Rencontres, nous avons travaillé à une alternative : une démocratie d'interpellation, qui garantit à chacun-e le droit de porter des problèmes à l'agenda, de contester publiquement, et de participer à l'élaboration des décisions, à travers des pétitions, des campagnes collectives et des actions concrètes. Pour faire reculer l'extrême droite et affronter les conflits qui vont s'intensifier avec l'effondrement climatique et écologique, nous avons besoin de nouvelles règles du jeu.

ORGANISER UNE PRESSION DÉMOCRATIQUE

OBSERVATOIRE DES LIBERTES ASSOCIATIVES

DOCUMENTER ET COMPRENDRE LA REPRESSION DES ASSOCIATIONS

L'institut Alinsky a initié l'Observatoire des libertés associatives en 2018 pour mieux comprendre les répressions et savoir comment y répondre. Trois rapports ont été publiés depuis 2020, dont le dernier en 2024 sur la répression institutionnelle ciblant les associations dans le logement social. Un quatrième rapport en novembre 2024 portait sur les atteintes aux ONG défendant les droits des personnes exilées.

PRODUIRE DU SAVOIR, CONSTRUIRE DES CONCEPTS

Sept séminaires thématiques ont réuni chercheur-es, militant-es et élu-es pour analyser les formes contemporaines de répression et enrichir les analyses portées par les rapports de l'Observatoire. Ces rencontres ont permis de faire dialoguer expertises citoyennes et scientifiques, et d'approfondir les notions de répression administrative, de criminalisation écologique, ou encore d'autocensure dans le monde associatif.

PESER POLITIQUEMENT POUR DEFENDRE LES LIBERTES ASSOCIATIVES

Sur le front institutionnel, l'Observatoire a réuni ONG, avocat-es, parlementaires et élu-es locaux





Crédit Photo : Pieter Vandromme



Crédit Photo : Pieter Vandromme

autour de ses travaux. Il a aussi saisi les opportunités parlementaires pour dénoncer les usages abusifs du Contrat d'Engagement Républicain (CER) et proposer des amendements. En juin, son troisième rapport a été présenté à l'Assemblée nationale, à l'initiative de députés, avec une cinquantaine d'associations venues défendre des propositions concrètes pour protéger la démocratie dans les quartiers populaires.

DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE LOGEMENT

Et si on défendait le service public du logement avec la mise en place de droits d'interpellation ?

L'Institut Alinsky a initié une recherche avec Est Métropole Habitat et Lyon 2, menée par les chercheurs Guillaume Gourgues et Olivier Daudé. Leur travail met en lumière l'existence de « délais

maltraitants » et la différence entre ce qui remonte par les réclamations individuelles et quand les locataires se réunissent. Ils montrent comment les interpellations collectives de locataires peuvent **générer une pression externe à coopérer en interne**, capable d'améliorer concrètement le service rendu. Dans la lignée d'Albert Hirschman, ces résultats rappellent qu'il existe une alternative au droit de la concurrence : des droits d'interpellation, pour organiser une pression correctrice des usagers alternative à la pression du marché.

L'étude issue de la gestion HLM ouvre des perspectives pour repenser la transformation des services publics à partir de l'encouragement à l'expression de paroles collectives des usagers.

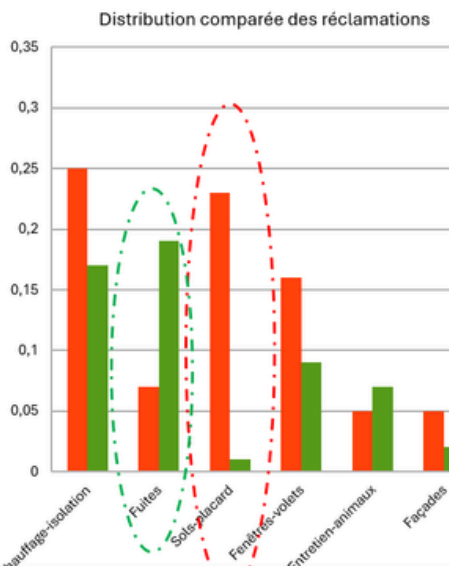
Insatisfactions ponctuelles et insatisfactions structurelles

Il semble que les réclamations individuelles sériées font remonter des incidents (fuites, pannes), les revendications organisées font remonter des insatisfactions plus structurelles (vétusté des sols).

En vert : Les fuites très présentes dans les réclamations individuelles, moins dans les demandes collectives

En rouge : L'insatisfaction sur la vétusté des sols et placards quasi-absente des réclamations individuelles

Chaque dispositif semble plus propice à certains types de réclamations.





www.alinsky.fr